# CONSEIL MUNICIPAL

# Lundi 9 août 2021 à 19h

à la salle du conseil municipal de la mairie de Saint-Martin de Belleville (public limité à 5 personnes)

Retransmission en direct sur le site internet communal : www.lesbelleville.fr

du jour

# **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1. Election du secrétaire de séance.
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 3. Communication des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.
- 4. Intervention du service des archivistes itinérants du centre de gestion de la Savoie pour les archives de Villarlurin.
- 5. Modification à apporter à la commission aménagement du domaine skiable et aménagement touristique été (sentiers, voies cyclables...).
- 6. Choix du mode de gestion du service public du logement des travailleurs saisonniers.
- 7. Modification statutaire du syndicat des eaux de moyenne Tarentaise (SEMT).
- 8. Résiliation du bail à construction passé entre la commune et la SETAM pour le restaurant le 3200 situé au sommet du téléphérique de Caron – Val Thorens.

# **DÉLÉGATION VIE COMMUNALE, CULTURELLE,** PATRIMOINE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

- 9. Désignation d'un représentant auprès des copropriétés des appartements saisonniers acquis avec le portage de l'Etablissement publique Foncier Locale (EPFL) de Savoie.
- 10. Proposition de versement de subventions.

## SÉCURITÉ ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- 11. Convention d'occupation du domaine public pour les équipements de Télédiffusion France pour le site de Saint-Jean de Belleville (parcelle 257 244 H 1115 - Villarly).
- 12. Convention d'occupation du domaine public pour les équipements de Télédiffusion France pour le site de Saint- Martin de Belleville 1 (parcelle 257 Y 546 – Pointe de la Masse).

- 13. Convention d'occupation du domaine public pour les équipements de Télédiffusion France pour le site de Saint-Martin de Belleville 3 (parcelle 257 L 768 – Les Granges).
- 14. Convention d'occupation du domaine public pour les équipements de Télédiffusion France pour le site de Saint-Martin de Belleville 5 (parcelle 257 Z 27 – Sommet Rocher Noir).

### **FINANCES**

- 15. Décision modificative n°2 Budget de l'assainissement
- 16. Exonération de loyers au titre des conventions de terrasse.

#### **AFFAIRES SCOLAIRES**

- 17. Classe découverte centre équestre « Moulin du Roy », école du Cochet - Facturation.
- 18. Règlement intérieur de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

#### **TRAVAUX**

19. Convention de servitudes entre la commune et ENEDIS au lieu-dit « l'Ftelé »

#### AGRICULTURE ET FORET

20. Etat d'assiette 2022 de l'Office national des forêts.

### **URBANISME ET DROITS DES SOLS**

21. Convention prise en vertu de l'article L342 – 1 à 5 du Code du Tourisme, « Les Chalets Panoramiques ».

## **RESSOURCES HUMAINES**

- 22. Tableau des emplois non permanents.
- 23. Tableau des emplois permanents.





# **COMMUNE LES BELLEVILLE**

Tél. 04 79 08 96 28 mairie@lesbelleville.fr